



P R E C I S I O N

Marssac info, journal municipal
d'information

Directrice de la publication :
Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :
P. Crépin, T. Stéfanon avec la
participation des commissions
municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

V O T R E M A I R I E

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

mercredi : 8h30 - 12h

vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h

samedi : 9h - 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.mairie-marssac.org



Donner votre point de vue,
proposer ou animer des
rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

[s o m m a i r e]

Les travaux sur notre commune	p 3 à 5
Zone d'activité Eco2 Rieumas : enquêtes publiques	p 5
Les Rives du Tarn et les 100km de Millau	p 6
Danse Country	p 7
Noces de diamant au Club des Aînés Ruraux	p 8
Marssac Rugby 13 : saison lancée	p 8
Des passionnés des jardins et des fleurs récompensés	p 9
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 10 à 12
Repas de quartier	p 13
Invitation à la 3 ^{ème} édition "Un enfant, un arbre"	p 14
Commémoration du 11 novembre	p 14
En bref	p 14
Voyagez malin avec la C2A	p 15
Déjections canines : un rappel plus que nécessaire	p 15
Du côté des entreprises et des commerces	p 16 & 17
Une friperie "Familles Rurales" à Marssac	p 17
La parole à Bien vivre à Marssac	p 18
Le marché de Noël du Comité des fêtes	p 18
Bibliothèque "La vieille cantine"	p 19
Invitation à l'Artistic Noël	p 19
Numéros utiles	p 19
Invitation aux repas de nos aînés	p 20



Les travaux sur notre commune

Des travaux pour réaliser des économies d'énergie

Changement de fenêtres à la salle de l'extension



L'entreprise MDS a déposé les fenêtres devenues vétustes positionnées côté sud dans l'extension de la salle polyvalente pour mettre en place trois nouvelles ouvertures dotées de châssis aluminium et double vitrage. Après le changement de la porte d'issue de secours, ces travaux vont améliorer l'isolation thermique de cette salle régulièrement utilisée par les associations de Marssac.

Nouvelles portes à l'école primaire.



Il ne restait plus que deux anciennes portes à changer au rez-de-chaussée du bâtiment B de l'école primaire, tous les autres ouvrants de ce bâtiment ayant été remplacés durant l'été 2010 pour améliorer l'isolation thermique des classes. C'est chose faite depuis mi octobre avec deux nouvelles portes, en PVC et double vitrage, mises en place par l'entreprise Cabanel.



Aire de jeux du square des tilleuls : pose du portail

C'est en juillet dernier que l'aire de jeux du square des tilleuls a été ouverte au public. C'est un équipement très apprécié des enfants et des parents qui le fréquentent en nombre. Un dispositif de clôture provisoire avait été mis en place pour l'été. Il vient d'être remplacé par les agents municipaux qui ont crépi les poteaux et installé un grand



portail fixe. Celui-ci a été réalisé dans les ateliers municipaux, et clôture de façon sécurisée le square tout en permettant, si nécessaire, à des engins de travaux ou d'entretien d'y pénétrer.



Aménagement de la rue de l'Eglise : un chantier qui avance



Le beau temps aidant, pas de temps perdu pour le programme de l'aménagement de la rue de l'Eglise malgré quelques surprises de début de chantier. En effet au vu de l'état des réseaux, il s'est révélé rapidement indispensable pour le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable du Gaillacois (SIAEP) de changer la conduite d'eau potable ainsi que pour la C2A de poser un réseau d'eaux pluviales neuf, ce qui n'était

pas prévu initialement.

L'entreprise ST2P qui a réalisé tous les travaux sur les réseaux assainissement et eau potable a désormais terminé. Le relais est pris par l'entreprise Chamayou pour cinq à six semaines de travaux pour l'enfouissement des réseaux France Télécom, EDF, et NTIC. En suivant, les travaux de voirie devraient pouvoir débuter plus tôt que prévu, courant décem-

bre, si aucun aléa climatique ou technique ne vient troubler ce nouveau calendrier.



Un temps clément et des entreprises respectueuses des plannings, voilà qui permet à ce chantier qui a débuté en septembre de bien avancer. Les travaux de gros œuvre sont terminés. Relais a été immédiatement pris pour la mise en place de la charpente métallique et de la couverture en bac acier par l'entreprise Borie Métallerie et celle des ouvertures par l'entreprise Cabanel.

Construction de la nouvelle salle associative : pas de perte de temps

Travaux de peinture à l'église : un rajeunissement intérieur de l'édifice



Le chantier de mise en peinture des murs intérieurs de l'église a démarré le 17 octobre par une phase préalable de préparation : protection du mobilier, montage des échafaudages, préparation des supports. Les travaux de peinture proprement dits pourront ensuite commencer par l'entrée, la nef intérieure, les quatre chapelles. La fin du chantier est programmée pour début 2012. Une interruption des travaux est cependant prévue en décembre pour permettre l'ouverture de l'Eglise pour le concert de Noël et les célébrations religieuses de fin d'année.



Travaux de voirie 2011



Respectant la programmation voirie décidée pour l'année 2011, des travaux de réparation de la voirie ont été réalisés rue du Nord, rue de la Violette, rue Saint-Exupéry, et rue de Plaisance par l'entreprise Colas. Elle interviendra aussi bientôt au lotissement de la Source ainsi qu'au lotissement Beau Site.

Le revêtement du chemin des peupliers a été quant à lui entièrement refait en grave émulsion et bi couche.

L'entrée du bureau de Poste : une accessibilité améliorée

Dossier lancé en janvier 2010 par la commission extra-municipale "déplacements doux et handicap" qui a établi un état des lieux de l'accessibilité de tous les lieux publics dont la Poste, celui-ci trouve son aboutissement presque deux années plus



tard par une refonte de l'entrée du site. Désormais une rampe inclinée permet aux mamans avec jeunes enfants en poussette, aux personnes à mobilité réduite, d'accéder plus aisément à l'un des services de proximité les plus fréquentés de la commune. Cet aménagement qui comprend également le changement

de fenêtres a été financé en intégralité par le groupe La Poste (service immobilier Midi-Pyrénées). Ces travaux attendus depuis de nombreuses semaines viennent compléter les travaux d'accessibilité des établissements publics et de la voirie engagés par la municipalité depuis 2010 dans ce secteur.

Zone d'activité Eco2 Rieumas : phase des enquêtes publiques

Le projet d'aménagement de la future zone d'activité Eco2 Rieumas sur la commune de Marssac sur Tarn est entré dans sa phase d'enquêtes publiques.

Ces enquêtes portent sur la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Marssac sur le périmètre de la ZAC, l'autorisation Loi sur l'Eau (DLE), le parcellaire permettant l'identification des propriétaires concernés et les divers ayant droits éventuels, et la modification du schéma d'assainissement.

La phase d'enquête se déroule du 24 octobre au 29 novembre 2011.

Monsieur Robert LERAT, commissaire enquêteur, effectuera des permanences en mairie de Marssac :
-les 24 octobre, 5 novembre et 26 novembre de 9h à 12h
-les 8 novembre, 17 novembre et 29 novembre de 14h à 17h.

Toute personne peut à cette occasion formuler ses observations sur le projet, soit oralement auprès du commissaire enquêteur soit par écrit sur les registres d'enquêtes tenus à cet effet.



Succès des 100 km de Millau pour les "Rives"

Samedi 24 septembre 2011, sept athlètes de l'association des **Rives du Tarn Running**, ont participé aux 100 km de Millau.

Pour le quarantième anniversaire des 100 km, l'affluence était au rendez-vous avec 3 300 participants. De très nombreux abandons ont été constatés, mais les sept inscrits ont franchi la ligne d'arrivée.

Résultats:

19^{ème} Raznik Michel en 8h55'
 131^{ème} Granier Jacques en 10h10'
 370^{ème} Esquilat Raoul en 11h11'
 683^{ème} Nicolini Christophe en 12h05'
 1239^{ème} Lahoche Fabien en 13h30'
 1434^{ème} Chevenot Bruno en 13h58'
 1861^{ème} Astruc Thierry en 15h31'

Bravo à tous les centbornards et leurs accompagnateurs à vélo.

L'assemblée générale des **Rives du Tarn Running** s'est déroulée le vendredi 30 septembre 2011 à Brens dans les locaux de la Fédération Régionale des Maisons Rurales.

Cette assemblée, qui s'est tenue dans une ambiance conviviale et chaleureuse, a été suivie d'un apéritif dînatoire campagnard.

Alain Astié, co-président, remercie les participants d'être venus nombreux, plus de 50 dont 35 adhérents, et annonce que cette année a été stable en nombre d'adhésions puisque nous terminons la saison avec 61 adhérents dont 27 femmes. Il souligne la bonne intégration des nouveaux arrivants qui participent régulièrement aux diverses activités.

Pour commencer, Alain Astié tient à remercier chaleureusement la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales qui nous accueille

aujourd'hui dans ses locaux de Brens et qui est l'un de nos partenaires essentiels.

Remerciements à nos partenaires, quelques uns maintenant fidèles (MFR, La cave de Labastide de Lévis, Intermarché Le Séquestre, Le coup d'envoi, La maison de retraite de Castelnau de Lévis, Mill'OPTic) auxquels se rajoutent Anotech et Décathlon. Voilà deux ans qu'existe la commission partenariat et cette année elle a été particulièrement active dans la recherche de nouveaux partenaires.

Remercions aussi les deux municipalités qui nous aident dans l'organisation de nos manifestations, les bénévoles et tous les membres pour leur soutien.

**Sportivement !
 Les Rives du Tarn Running**



Les CHEYEN' à nouveau sur la piste



Après quelques semaines de vacances, les CHEYEN' rechaussent les santiags et vous accueillent pour danser la country.

Notre animatrice, Yveline VINCENT, vous prend en charge dès votre arrivée pour vous faire découvrir les termes country, les pas de base, le tout en musique.

Les danseurs sont répartis en plusieurs niveaux : enfants, débutants, novices, intermédiaires, confirmés, et tous sont heureux de se retrouver pour apprendre les chorégraphies et partager un moment de convivialité toutes générations confondues.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de MARSSAC (parking de la Mairie) tous les mardis soirs et les danseurs sont répartis en plusieurs niveaux.

- 19h30 pour les enfants et débutants
- 20h30 pour les novices, intermédiaires.

La cotisation annuelle est de 70 euros pour les adultes et 35 euros

pour les enfants de moins de 16 ans. Les inscriptions sont prises sur place.

Après quelques cours, vous serez tous "accros" et aptes à participer aux nombreuses démonstrations et manifestations organisées.

Vous pouvez vous renseigner auprès de Nelly BRESSON, notre Présidente au 06.24.64.39.41 ou Yveline VINCENT, notre animatrice au 06.63.82.53.25.

Nos prévisions d'activité pour la saison 2011/2012 sont nombreuses : notre participation au TELETHON et différentes animations dans les maisons de retraite dès le mois de Décembre, le samedi 28 Janvier Bal CD à MARSSAC, le Samedi 17 Mars Grand Bal avec l'orchestre FLASBACK à MARSSAC, etc...

En savoir davantage ?
<http://cheyencountry.e-monsite.com>

Vous y retrouverez : photos, agenda, chorégraphies, etc...
Alors n'hésitez plus, REJOIGNEZ-NOUS DES MARDI PROCHAIN.

Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village. Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), c'est simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.

A bientôt !

Pascal Crépin
06 37 74 30 54
pascal.crepin@wanadoo.fr
Thierry Stéfanon
06 23 87 24 98
thierry.stefanon@wanadoo.fr



Noces de diamant au Club des Aînés Ruraux

Le Club de l'Amitié des Aînés Ruraux à repris ses activités : lotos, belotes et randos.

Après une bonne journée en forêt de Sivens le 13 septembre, nous avons effectué un voyage en Aveyron le 27 septembre : visite guidée des Haras de RODEZ, de la cave viticole des

vins de MARCILLAC avec dégustations, suivi d'un excellent repas au restaurant "La FREGIERE" à CLERVAUX et, pour digérer; la visite de CONQUES, son abbaye et son trésor avec les explications d'une guide qui a su retenir l'attention. 48 personnes avaient pris part à ce voyage.

Le 11 octobre nous avons fêté les anniversaires du 2^{ème} semestre, mais surtout **les Noces de Diamant de Mr et Mme COMBES, 60 ans de vie commune, ainsi que les Noces d'Or de Mr et Mme AMALRIC, 50 ans de vie commune.** Mme PICARONIE,

adjointe au Maire, est venue remettre la médaille de la Ville de MARSSAC à chaque couple, le Député, Conseiller général Mr VALAX à remis un ouvrage sur le TARN à chaque récipiendaire. Le Club a honoré les "jeunes mariés" par des cadeaux, tout cela autour d'un excellent repas servi par la Maison ROUSTIT dans la bonne humeur et la convivialité. 80 adhérents étaient présents. Nous remercions Mme PICARONIE et Mr VALAX pour leur présence à cette journée

Le Président Pierre ROCHE

MARSSAC RUGBY XIII : saison lancée pour l'école des jeunes

C'est le club de Marssac qui a eu l'honneur de démarrer la nouvelle saison sportive, le 1er octobre dernier, par un grand tournoi général où toutes les écoles de rugby du département étaient présentes. C'est sous une chaleur d'été que plus de 230 gamins ont pu en découdre. Marssac s'est bien défendu, pour ce premier rendez-vous, face aux grosses écuries du département. Il faut que les automatismes reviennent et que les



nouveaux joueurs s'adaptent et apprennent. Bertrand et Clément

sont là pour les faire progresser et au vu des 2 tournois effectués, nous avons pu nous apercevoir que nos petits avaient des possibilités. Avec l'envie et le plaisir qu'ils ont à jouer, ils pourront rivaliser avec les meilleurs.

Parents, si vous avez des enfants de 5 à 10 ans il est toujours possible de venir nous rejoindre, faire découvrir et pratiquer ce merveilleux sport. Pour tout renseignement :
06 69 56 50 17



Concours des maisons et balcons fleuris 2011 : des passionnés des jardins et des fleurs récompensés

Les nominés au concours des maisons, jardins et potées fleuries 2011 sont venus nombreux au rendez-vous fixé le vendredi 21 octobre dernier à 19h30 pour la remise des prix des différentes catégories.



Maison fleurie

- 1^{er} prix Mme BEAUTE
- 2^{ème} prix Mme MAUGER
- 3^{ème} prix Mr et Mme CEYTTE

Balcons et terrasses fleuries

- 1^{er} prix Mr et Mme VAUR
- 2^{ème} prix Mme LOPEZ
- 3^{ème} prix Mme RIGAUD

Jardin familial

- 1^{er} prix: Mr et Mme CASSAGNE
- 2^{ème} prix: Mr ZULLO
- 3^{ème} prix: Mr et Mme NEGRIER

Les heureux gagnants se sont vus remettre un livre de jardinage (troisième prix), une orchidée (deuxième prix) et un palmier (premier prix).

Cette année, les élus ont voulu rendre hommage à deux familles marssacoises qui œuvrent depuis de nombreuses années au maintien d'une agriculture familiale de proximité, de type périurbain sur notre commune (maraîchage et viticulture) à savoir : **Mesdames et Messieurs ALBERGE et REYNES.**

L'équipe a également rappelé sa ligne de conduite et de travail pour la fin de mandature: développer le fleurissement durable, embellir les voies et espaces publics par des bandes paysagères fleuries et de la plantation annuelle d'arbres, animer la commune autour de temps forts thématiques.

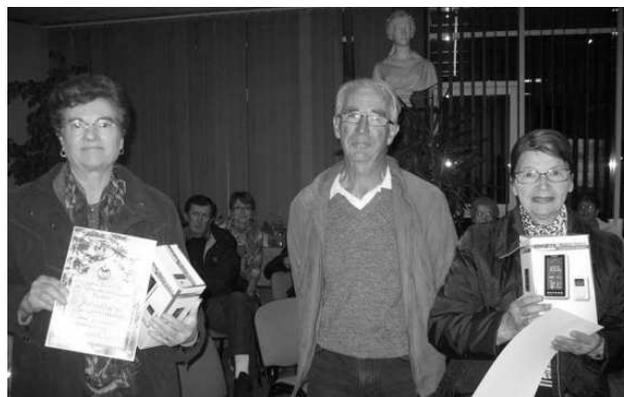
Dans une ambiance conviviale et détendue, les Marssacois primés et retenus ainsi que les participants présents ont pu visionner de nombreuses photographies prises par les élus de la commission en avril, juin et septembre dernier.

Les membres de la commission ont alors décerné les différents prix puis ont invité tous les amoureux des fleurs à partager le verre de l'amitié.

Les élus remercient chaleureusement les partenaires qui ont apporté leur concours financier et logistique dans cette opération : La Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole de Marssac ainsi que notre nouveau caviste "Mille et cent vins".

La commission remercie également les SERRES d'Amandine, l'entreprise FORCADELL, la boucherie POUX pour leur collaboration.

Les gagnants pour 2011 sont :



Un prix spécial 2011 de la commission a été décerné à Melle THERON pour l'originalité des aménagements fleuris proposés.



- CONSEIL MUNICIPAL n°11/04 -
Séance du Lundi 18 juillet 2011
 Ouverture de séance à 20 h 30

L'an deux mille onze et le lundi dix huit juillet, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
 Pascal CREPIN, Bruno DORÉ, Bruno LADoucETTE,
 Lydie PICARONIE; Jean-Pierre PUJOL, Adjoint
 Jean BANQUET, Véronique BOSc, Dominique
 FERRIERE, Thierry MALLE, Philippe NEUVILLE, Gilbert
 ROCHE, Isabelle VILAS, Jean-François VINCENT,
 Conseillers Municipaux

Absents excusés et représentés :

Christiane GELIS par Bruno LADoucETTE
 Jean-Charles NEHR par Pascal CREPIN
 Isabelle NESPOULOUS par Véronique BOSc
 Anne ROUMEGAS PORCHE par Bruno DORE
 Thierry STEFANON par Thierry MALLE
 Christelle SUAU par Jean-François VINCENT

Absent(s) : Cendrine GATUMEL

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 12 juillet 2011

ORDRE DU JOUR :

Administration Générale

1. Schéma Départemental de Coopération
 Intercommunale

Affaires scolaires

2. Subvention à la coopérative scolaire

Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 6 juin 2011

Aucune observation n'étant émise, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE

Par délibération du 9 juillet 2008, Madame le Maire a reçu délégation des membres du conseil municipal pour "intenter au nom de la commune les actions en justice devant toute juridiction administrative, civile, et pénale ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle".

Décision prise dans le cadre de cette délégation :
 Décision d'ester en justice devant la cour d'appel de Bordeaux pour défendre les intérêts de la commune dans le contentieux qui oppose Madame PY à la commune de Marssac.

ORDRE DU JOUR

1 - PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

SIVU PETITE ENFANCE MARSSAC-TERSSAC

Présentation : Madame le Maire

Madame le Maire indique que le projet du futur schéma départemental de coopération Intercommunale prévoit la suppression de 80 syndicats, dont le Syndicat Intercommunal à vocation Unique Petite Enfance Marssac Terssac.

Elle rappelle que le SIVU Petite Enfance a permis aux deux communes d'apporter une réponse rationnelle et efficace à leurs besoins dans le domaine de la Petite Enfance. Elle propose en conséquence aux élus d'affirmer leur volonté de s'opposer à la suppression du SIVU Petite Enfance Marssac Terssac.

DELIBERATION :

Madame le Maire informe le conseil municipal du projet de schéma départemental de la coopération intercommunale du Tarn adressé par Madame la Préfète aux Maires et Présidents d'établissements publics de coopération intercommunale et de syndicats mixtes.

Ce projet prévoit la suppression de plus de la moitié des syndicats qui passeraient de 142 à 62 structures. Le syndicat à vocation unique Petite Enfance Marssac Terssac fait partie des syndicats visés par ce projet de suppression.



Madame le Maire rappelle que les communes de Marssac et Terssac ont décidé en 2004 d'associer leurs moyens pour répondre aux besoins grandissants de la population des deux communes en structures d'accueil pour la petite enfance.

Cette association a été vivement encouragée à l'époque par le Conseil Régional, le Conseil Général et les services de l'Etat qui mettaient en avant la nécessité de porter un projet intercommunal pour rationaliser l'utilisation des ressources des territoires et porter les demandes de subventions dans le cadre du contrat de Pays.

Les communes ont ainsi chacune délibéré à l'unanimité de la création du SIVU Petite Enfance Marssac-Terssac le 24 juin et 2 juillet 2004 et la Préfecture a autorisé la création de ce syndicat par arrêté préfectoral du 9 juillet 2004.

Le syndicat s'est fixé pour objet la construction, l'extension et l'entretien de toute structure d'accueil de la Petite Enfance implantée sur le territoire des deux communes - la gestion ainsi que toutes les études se rapportant à ces opérations afin d'apporter les services nécessaires à la population des communes concernées. La gestion peut être déléguée à un tiers.

La collaboration des communes au sein du syndicat est particulièrement efficace.

Le syndicat a construit la Maison Intercommunale de l'Enfance Marssac Terssac, terminée en 2006, qui accueille à la fois un multi accueil crèche - halte garderie de 25 places et un relais d'assistantes maternelles.

Il est signataire d'une délégation de service public attribuée à l'association gestionnaire du multi accueil crèche halte- garderie en 2006 et d'un Contrat Enfance Jeunesse renouvelé en 2010.

Il a également signé une convention de réservation de trois places à la crèche inter-entreprises "Les Globes Trotteurs" en 2010 afin d'élargir l'offre de places en crèche pour la commune de Terssac.

Madame le Maire indique que les élus des deux communes n'ont à aucun moment exprimé le souhait de dissoudre le syndicat qui répond parfaitement à son objet et apporte une réponse adaptée, concertée et rationnelle aux besoins des deux communes en matière de Petite Enfance.

En conséquence, les élus du conseil municipal de

Marssac, entendu cet exposé, et après en avoir délibéré:

- Considérant que le choix d'une structure intercommunale Petite Enfance Marssac Terssac a été dicté par la volonté des deux communes de rationaliser l'utilisation de leurs ressources pour la mise en œuvre d'une politique petite enfance de qualité
- Considérant que ce choix a été très largement soutenu par les collectivités et l'Etat au moment de la création du syndicat
- Considérant la volonté des communes de continuer à porter cette politique dans le cadre du syndicat
- Considérant la qualité du climat de concertation qui guide les relations des élus au sein de la structure
- Considérant que le syndicat répond avec efficacité et rationalité aux objectifs que se sont données les deux communes dans ses statuts
- Considérant l'absence de sécurité juridique attachée à la convention présentée comme alternative aux syndicats existants,

A l'unanimité

S'opposent à la dissolution du syndicat intercommunal à vocation unique Petite Enfance Marssac Terssac.

2 - SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Présentation : Madame Lydie PICARONIE, Adjointe en charge des affaires scolaires, de la jeunesse et de l'aide sociale

Madame Lydie Picaronie rappelle aux élus que les enseignants ont décidé de deux voyages scolaires pour l'année 2011. La subvention demandée concerne le deuxième voyage scolaire qui est prévu pour la rentrée.

DELIBERATION :

Deux voyages scolaires étaient prévus par les enseignants pour l'année 2011. Le premier s'est déroulé du 14 au 16 juin à Tarascon sur Ariège et a concerné 46 enfants de classe CE1 et CE2. Le coût total était de 4 996 euros. Madame la directrice a proposé un plan de financement prévoyant une subvention de la mairie de 2000 euros. La subvention a été versée le 21 juin 2011.

Un second voyage est prévu du 26 au 30 septembre 2011 à Laurière à Villefranche de Rouergue et concerne 58 enfants de CM1 et CM2. Le coût total du voyage est de 9 250 euros. Madame la Directrice propose un plan de financement prévoyant une subvention de la commune de 4 000 euros.



Dépenses		Recettes	
Séjour	9 250.00 euros	Participation familles (58 enfants X 80 euros)	4 640.00 euros
		Subvention commune	4 000.00 euros
		Subvention Les Amis de l'Ecole	610.00 euros
TOTAL	9 250.00 euros	TOTAL	9 250.00 euros

Le faitage de la toiture de la maternelle va être entièrement refait car une partie des tuiles s'effritaient. Les dépenses sont directement prises en charge par le fabricant de tuiles car il s'agit d'un défaut de fabrication.

Le Conseil Municipal, après délibération, APPROUVE le montant de subvention municipale qui sera versé sur le compte de la coopérative scolaire.

Deux classes du primaire seront repeintes cet été.

3 - QUESTIONS DIVERSES

Climatisation de la Maison des Loisirs et des Associations

Résidence Tarn Habitat

Tarn Habitat a demandé à la municipalité de proposer un nom pour la résidence qui est en cours de construction dans la ZAC du BOURDELAS.

La climatisation va être installée à la Maison des Loisirs et des Associations. 4 groupes vont être installés (un dans chaque salle d'activités et un dans le bureau). Le coût de l'opération s'élève à 9 000 euros. Ces travaux sont subventionnée à 60 % par la CAF du Tarn.

Après discussion, il est retenu le nom suivant : "L'orée du parc". Ce nom sera proposé à Tarn Habitat

Construction d'un local technique et d'une salle associative

Travaux rue des Peyragues

Le chantier touche à sa fin. L'entreprise EUROVIA termine les enrobés. Les panneaux vont être installés immédiatement après. Par contre les peintures de signalisation seront faites plus tard car le revêtement doit sécher.

Le marché s'élève à 176 388 euros HT. Il a été attribué aux entreprises PAILHE (lot 1), SEVESTRE (lot 2), CABANEL (lot 3), MASSOUTIER (lot 4), ASSIE (lot 5) et LACOMBE (lot 6). Le chantier devrait durer 4 mois et débuter en septembre.

Monsieur Philippe NEUVILLE s'inquiète des voitures qui se garent sur la piste cyclable. Monsieur Bruno DORÉ rappelle que les automobilistes devront être prudents, lorsqu'ils quittent leur domicile, car ils doivent couper la piste cyclable pour rejoindre la route.

Administration scolaire

Le poste d'aide administrative a été supprimé pour la rentrée prochaine par l'Education Nationale. Il s'agissait d'un poste sous Contrat Unique d'Insertion. La plupart de ces postes ont disparu dans les établissements car les aides de l'Etat pour ces contrats ont beaucoup diminué.

Mise en peinture des murs et plafond de l'église

La consultation des entreprises a été lancée. La date limite des offres est fixée au 25 juillet 2011. Quatre entreprises ont déjà répondu. Les travaux devraient commencer fin septembre 2011.

Ce poste était pourtant nécessaire car Madame la Directrice ne bénéficie que d'une décharge sur un mi-temps. L'agent qui avait été embauchée effectuait un gros travail, notamment à la bibliothèque, et était une aide précieuse pour les enseignants.

Réseau Ferré de France

RFF a signé la convention de mise en sécurité de la voie ferrée le long du stade Désiré Gach. Le planning des travaux doit être envoyé en mairie.

L'ordre du jour étant achevé,
la séance est levée à 21h30.

Ecoles

L'abri vélo est terminé, hormis le crépi, qui sera fait en même temps que le crépi du restaurant scolaire, abîmé par des fuites d'eau.



Repas de quartier à La Tancade



Les couleurs de l'automne et la fraîcheur des fins de journée où la nuit arrive très tôt nous rappellent **l'après midi du 2 juillet où les habitants de l'impasse La Tancade, par une chaleur torride, se sont retrouvés autour du désormais rituel repas de quartier.**

En fin d'après midi, lorsque quelques arbres du voisinage ont projeté leur ombre sur la place, une équipe expérimentée et dévouée s'est affairée autour du tourne broche pour préparer la cuisson d'un agneau.

Vers 20h, une quarantaine de personnes, petits et grands, s'est retrouvée pour partager l'apéritif suivi d'un repas où chacun a apporté sa contribution... et sa bonne humeur. La fraîcheur tardant à arriver, la fête s'est prolongée tard dans la nuit, clôturant ainsi une soirée très réussie.

Premier repas de quartier...



Dimanche 2 octobre avait lieu le premier repas de quartier des riverains habitant le Hameau 2, la rue de la Gare et la Grielié.

Malgré le temps frais et un repli dans la salle des fêtes, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez vous.

A l'initiative de Xavier, relais de quartier, 60 personnes ont répondu présent, chacune apportant des plats différents... tous excellents !

Merci à Jacques pour ses airs d'accordéon et à "Pinpin" pour sa "distillation" et fabrication ancestrale de son vin de noix.

L'essentiel étant de partager, de se rencontrer, de passer tout simplement un agréable moment entre voisins. Merci à tous... et à l'année prochaine.



Commémoration du 11 Novembre, vous êtes tous invités

Madame, Monsieur,
La municipalité commémorera officiellement l'anniversaire de
l'Armistice du 11 Novembre 1918 le :

**Vendredi 11 novembre 2011,
à 11 h 30,
au Monument aux Morts,**

Nous serions très honorés de votre présence à cette cérémonie durant laquelle une gerbe sera déposée et un message sera lu en présence des Anciens Combattants, des élus locaux, des membres du Conseil Municipal, des enseignants, des responsables des associations et de la population.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la Cérémonie, à la Salle du Conseil Municipal.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Madame le Maire

Un enfant un arbre 3^{ème} édition



**Venez nombreux le 26
novembre à 10h00
à la Mairie pour
découvrir les
nouveaux petit(e)s
marssacois(e)s**

En bref !

Concert de Noël

Le concert de Noël aura lieu le vendredi 9 décembre à 20h30 en l'église de Marssac. Programme complet dans le prochain Marssac info.

La chaîne de l'espoir

La chaîne de l'espoir organise une "expo/vente", l'art dans tous ses états les 11, 12 et 13 novembre, salle du Pigné, bd Salengro à Albi

Association diocésaine

Depuis 40 ans, des rencontres spirituelles se déroulent. Les rencontres sont mensuelles et se tiennent au 29 rue du Nord (presbytère), le deuxième lundi du mois à 14h30. Contact : Mme Mourlane : 05 63 55 29 60

Don du sang

Le 15 septembre 37 donneurs se sont rendus à la Mairie pour partager un peu de vie. Qu'ils soient ici remerciés.

Fête de Noël des enfants

Le Relais Assistantes Maternelles R.A.M. Stram Gram organise pour toutes les assistantes maternelles de Marssac et de Terssac la fête de Noël des enfants le Jeudi 15 Décembre de 9h30 à 11h30.

Le père Noël va nous rendre visite avec une grande surprise... Les parents et les assistantes maternelles sont invités. L'inscription se fait auprès du relais avant le 2 décembre.

Voeux à la population

Vous pouvez d'ores et déjà noter sur vos agendas que M^{me} le Maire et les élus du Conseil Municipal présenteront leurs voeux à la population le 20 janvier 2012 à 19h00 à la salle municipale.



Voyagez malin !

**Voyagez malin !
Transportez votre vélo pliant dans les bus de l'agglomération.**

Commencer son trajet en bus et le terminer à vélo (ou inversement), c'est maintenant possible sur le réseau des transports urbains de l'agglomération albigeoise.

Pour les usagers occasionnels ou réguliers des transports en commun de l'agglomération qui hésitent parfois entre un trajet en bus ou en 2 roues ou qui souhaitent pouvoir combiner les deux modes de déplacement, le vélo pliant constitue une solution originale et pratique. Souvent léger et d'un faible encombrement, ce vélo peut maintenant voyager avec vous dans le bus, comme un simple bagage à main.

Pour prendre le bus en toute liberté, en plus de votre carte Pastel, pensez au vélo pliant.



Déjections canines : un rappel nécessaire. Hélas !

“Hors le cas prévu par l'article R.635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, **déjections**, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans

respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, des infractions définies au présent article.

La peine encourue par les personnes morales est l'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41.”

Code pénal, Art R632-1 modifié par décret N° 2007-1388 du 26 septembre 2007.

Merci de respecter la loi pour le bien-être de tous !

Il en va des commerces comme de la vie. Certains s'en vont, d'autres arrivent. Petit point d'étape dans la vie du commerce et de l'artisanat marssacois. Offrons leur le meilleur accueil.

Merci à Thierry Stéfanon pour ses textes et ses photos



Spiralou Pizza : "Avez-vous vu le petit camion vert ?"

Présent tous les mardis soir sur le parking du Petit Casino (27 bis avenue d'Albi), SPIRALOU PIZZA vous propose une large gamme de pizzas à emporter.

Outre ses pizzas SPIRALOU TRAITEUR, cette fois ci, vous propose aussi un concept novateur : la possibilité d'une PIZZA PARTIE à domicile ainsi qu'un SERVICE TRAITEUR pour des réceptions jusqu'à 150 personnes. (adhérent à la Fédération Nationale des Artisans Pizza en camion magasin). **Tél : 06 85 70 95 02**

Mille et cent vins : passation de passion

Depuis le 1^{er} septembre, Bruno a décidé de changer de vie et de faire de sa passion sa nouvelle activité. Il a donc repris avec exaltation et enthousiasme la cave à vins. Des animations mensuelles autour de la découverte des vins seront proposées et vous retrouverez toujours le conseil, l'accompagnement pour vous guider dans votre achat et bien sûr dans un excellent rapport qualité prix.

13 avenue d'Albi : 05 63 53 14 92



Les petits pains de Clarysse



Murielle, Damien et la petite Clarysse sont les nouveaux boulangers de l'Avenue d'Albi.

Après avoir fini second meilleur apprenti en boulangerie de Midi-Pyrénées et travaillé dans plusieurs boulangeries du département, Damien a souhaité reprendre avec l'aide de son épouse une boulangerie pâtisserie.

Aidé de Murielle, dès 2 heures du matin, il est déjà au fournil ! Leur devise : "du pain frais et chaud plusieurs fois par jour".

Outre le pain traditionnel, Damien vous propose sa "Fleuriane", son "pain aveyronnais" et son "gros pain de 2 kilos" ainsi que ses pâtisseries maison décorées par Murielle.

7 avenue d'Albi : 05 63 55 42 83



Au "Petit Casino", c'est le Béarn qui vous accueille

Depuis le 1^{er} septembre, Aline et Philippe, originaires du Béarn, sont les nouveaux gérants du PETIT CASINO route d'Albi. Tous les deux vous accueillent avec le sourire, dans une ambiance chaleureuse et conviviale où le client est roi.

27 bis avenue d'Albi : 05 63 60 04 51

Carrosserie Christophe Iglésias : "Plus belle sera ma voiture !"

Auto entrepreneur depuis 7 mois, Christophe, carrossier depuis l'âge de 14 ans, a ouvert son atelier de carrosserie / peinture à Marssac, avenue d'Albi.

Spécialiste de la carrosserie de voiture ancienne de collection, vous apprécierez son travail méticuleux et soigné.

12 avenue d'Albi : 05 67 87 62 03



Une Friperie "Familles Rurales" à Marssac

Depuis le début de l'année, la Fédération départementale Familles Rurales a ouvert une friperie itinérante qui a pour but de restaurer du lien social dans nos villages, d'apporter un service de proximité par la récupération et la vente de vêtements à petit prix, et de créer des animations autour du concept. Nous tournons régulièrement sur notre département du Tarn dans les villes de Brassac, Briatexte, Trébas, Saint-Paul Cap de Joux et Valence-d'Albigeois, sur le département du Tarn et Garonne sur la ville de Monclar-de-Quercy et une fois par trimestre dans des maisons de retraite. Avec l'aide de bénévoles, nous avons aménagé un local de tri à Marssac (20 Route de Toulouse). Ce lieu s'ouvrira

bientôt à la vente aux particuliers. **Ouverture de la boutique de la friperie à partir du mercredi 16 novembre 2011.**

La friperie sera ouverte tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le vendredi de 9h00 à 12h00 pendant le marché.

Si vous souhaitez participer nous recherchons des bénévoles pour trier le linge que nous récupérons ou encore tenir la boutique.

Pendant ces temps d'ouverture vous pourrez également nous déposer les vêtements dont vous ne vous servez plus.

Téléphone : 05 63 54 15 44

Quel passé ? Quel avenir ?

Quel est cet espace vide à gauche en venant d'Albi si proche du centre où il y a marqué " zone du Bourdelas " ? ... une ancienne usine à chaux ... mais entièrement détruite ... on essaye de vendre le terrain pour y construire des maisons mais ça n'avance pas bien vite. Sur la place quel est ce pressoir ? Marssac est-il un village viticole ? ... pas vraiment, il existe une vigne mais l'appellation Marssac n'a jamais existé ... En remontant la route de Florentin j'ai vu un monument avec un homme portant un globe à bout de bras, c'est quoi ? ... c'est le monument au mort de Marssac ... Il est où l'ancien monument au mort ? ... déplacé, dans un coin ... J'ai vu un très beau bâtiment sur la droite, c'est la Mairie ? Je n'ai pas pu trouver l'entrée ? ... non c'est l'école, et l'entrée est de l'autre côté ... mais le mot " Ecole " n'est pas très visible.... Et que sont ces préfabriqués de chaque côté de la route, près de l'école et de la place face à la Poste ? ... des restes de construc-

tions provisoires pour faire face à l'accroissement rapide de la population à une certaine époque ... Ah bon ! Et depuis combien de temps sont-ils là ? ... un temps certain ... Et ce bâtiment en ruine le long de la voie de chemin de fer ? ... Une ancienne distillerie ... elle a brûlé ... Ah ! Et depuis combien de temps ? ... un certain temps ... Ce n'est que ça le centre du village ? ... NON il y a un très beau cœur de village, il faut le chercher ... tu prends à droite après le Pressoir ... son accès n'est pas très évident, surtout en voiture. Je cherche l'équipe de rugby à Marssac, le stade est où ? ... tu traverses le pont sur le Tarn, tu continues la route, c'est un peu plus loin sur la gauche... le stade de rugby de Marssac n'est pas à Marssac mais sur la commune de Labastide. Pourquoi la commune Labastide vous prête un stade ? ... elle ne le prête pas, le stade appartient à Marssac ... c'est notre enclave de " Llivia " à nous ...

Ce dialogue (fictif et caricatural je l'avoue !) est un best-of de quelques situations insolites dans notre village. Cela ne met pas en cause les décisions des anciens qui avaient des motivations louables mais comme le dit Anatole France " Ne perdons rien du passé. Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir ". Il faut comprendre le pourquoi de telles décisions pour les actualiser, en corriger les effets ou apprendre de ses erreurs. Ce florilège est là pour nous rappeler combien il est important, avant tout, de sortir d'une gestion au coup par coup, au fil des occasions de l'espace communal pour une stratégie globale et compréhensible. Donnons à Marssac les moyens d'une autre politique pour un développement harmonieux au bénéfice de tous.

Jean Banquet, Véronique Bosc, Cendrine Ladevie-Gatumel, Isabelle Nespoulous, Philippe Neuville, Christelle Suau, Isabelle Vilas, Jean François Vincent





La Vieille Cantine

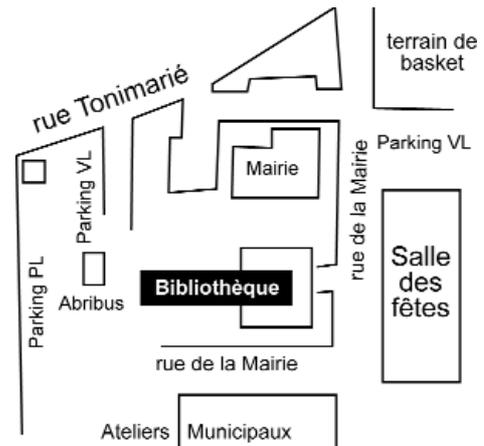
Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture

le mardi de	16h30 à 18h00
le mercredi de	15h00 à 17h00
le vendredi de	16h30 à 18h00
le 1 ^{er} samedi du mois de	9h00 à 12h00

**+ de 12 000
ouvrages dont 400
bandes dessinées**

Portage de livres a domicile (06 63 67 58 18)
Cotisation : 5 euros/an



Les infos du mois... Les infos du mois... Les infos du mois... Les infos du mo

Nouveautés : des auteurs régionaux rencontrés à la fête du livre de Gaillac

- Jean DUPIN : Vengeance à l'escals
- Daniel PAGES : Clara des tempêtes
- Jean DUPIN : L'enfant caché de la Malardie

Événement : l'artistic Noël, clôture des inscriptions le 14/11/2011. Seront présents de nombreux artisans d'art et créateurs : tourneur sur bois, bijoux, porcelaine, céramique, peinture, marionnettes, modéliste... Venez nombreux !

MARSSAC
dimanche 27 novembre
Artistic Noël
Salle des Fêtes
De 10h00 a 19h00

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
Pompier	18 d'un poste fixe et 112 d'un portable
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81
Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112
Cancer Info Service	0810 810 821
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24

Drogues info Service	0800 23 13 13
Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap Moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en Plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux Personnes Agées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance Maltraîtée	0800 559 557



Le Repas de nos Aînés

Samedi 14 Janvier 2012 à partir de 12h

À l'occasion de la nouvelle année, la municipalité vous convie à participer au repas des aînés. Ce moment festif (repas et animation), pris entièrement en charge par la Mairie, s'adresse aux personnes de la commune de 70 ans (au 31/12/2011) et plus ainsi qu'à leur conjoint.

S'inscrire est obligatoire : vous pouvez le faire dès aujourd'hui au moyen du bulletin ci-dessous.

 Bulletin d'Inscription à compléter et retourner
à la Mairie avant le
19/12/2011*

Monsieur

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Madame

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Adresse -----

Téléphone -----

*** Nombre de places limitées par la capacité d'accueil de la salle polyvalente ; inscription par ordre d'arrivée des bulletins en Mairie.**

*** En cas de difficulté pour vous déplacer, merci de contacter la Mairie au 05.63.55.40.47**

*** Pas d'inscription par téléphone.**

Je m'inscris au repas des aînés du 14 janvier 2012

Signature